



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG
AVIS PUBLIC
SÉANCES DU CONSEIL TENUES À HUIS CLOS

À la suite des directives émises par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 15 mars dernier, concernant la pandémie COVID19, veuillez noter que jusqu'à nouvel ordre :

- Les séances du Conseil se dérouleront à huis clos. La présence du public est interdite;
- Pour les séances du Conseil, il est possible pour le public de soumettre des questions ou commentaires par écrit pour l'élément suivant : Questions des contribuables.

À noter que les réponses seront publiées sur le site web municipal et affichées aux deux endroits prescrits par la municipalité, l'Hôtel de Ville et le dépanneur de la place.

Les questions ou commentaires doivent être envoyés au plus tard le jour de la tenue de la séance du conseil municipal avant 16h, à l'attention du directeur général adjoint, monsieur Sergey Golikov, par écrit ou par courriel à municipalite@village.frelighsburg.qc.ca,

DONNÉ À FRELIGHSBURG CE TROISIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX MILLE VINGT

Anne Pouleur
Directrice générale
Secrétaire-trésorière
